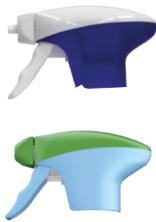


PROGRAMME DE RECYCLAGE RECYCLAGE FEBREZE® ET FAIRY®

DÉCHETS ACCEPTÉS

1 Les pompes et gâchettes en plastique des vaporiseurs de produits d'entretien ménagers de toutes les marques



2 Les emballages en plastique souple contenant des lingettes nettoyantes de toutes les marques



4 Les désodorisants pour voiture en plastique (sauf désodorisants électriques) de toutes les marques



5 Les bouchons des produits d'entretien ménagers de toutes les marques



6 Les bouchons en plastique des cartouches de désodorisants de toutes les marques



3 Les gâchettes compatibles avec les recharges Febreze. Zéro % lorsque celles-ci ne sont plus utilisables



7 Les recharges Febreze Zéro %



8 Les emballages en plastique souple de capsules ou tablettes pour lave-vaisselle de toutes les marques



Déchets non acceptés :

- Les désodorisants et recharges de désodorisants en verre
- Les bouteilles en plastique contenant des produits d'entretien ménagers
- Les aérosols
- Les bouchons et gâchettes de produits détergents et textiles
- Les bouchons et gâchettes d'eau de Javel ou nettoyants WC
- Les bouchons et gâchettes des produits antiparasitaires (comme par exemple, les sprays pour les mouches ou les insectes)
- Les bouchons et gâchettes de cire pour meubles ou nettoyants vitres
- Les emballages de toutes les autres lingettes (comme par exemple les emballages de lingettes pour bébés, les emballages de lingettes pour le visage et le corps)
- Les désodorisants électriques pour voiture
- Les emballages en plastique souple contenant des tablettes, capsules et dosettes pour lave-linge